



vous informe

Révisions des listes limitatives B3

Méthode de travail utilisée

Dans le dossier que vous pourrez lire dès maintenant via [ce lien](#), vous trouverez toutes les modifications qui seront d'application à partir du **1er janvier 2018**.

Pour vous faciliter la tâche, elles ont été fluorées en jaune.

Vous les retrouverez également fin décembre en pages centrales de votre prochain UPLF Info.

Vous n'avez donc pas besoin de les imprimer.

Copyright © 2015 Union Professionnelle des Logopèdes Francophones, Tous droits réservés.

Newsletter de l'Union Professionnelle des Logopèdes Francophones

[Vous désinscrivez de cette liste](#) [Gérer vos paramètres d'inscription](#)

MailChimp